

Zeitschrift: Bulletin du ciment
Herausgeber: Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)
Band: 54-55 (1986-1987)
Heft: 21

Artikel: Configuration des piscines de plein air
Autor: Burgherr, Hansrudolf
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-146159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DU CIMENT

SEPTEMBRE 1987

55E ANNEE

NUMERO 21

Configuration des piscines de plein air

Loisirs et sport. Exigences à l'égard des zones d'utilisations différentes.

En ce qui concerne les possibilités de baignade, on trouve les piscines de plein air qui, contrairement aux piscines couvertes, ne peuvent être utilisées que pendant la saison chaude et contrairement aux plages sont des bassins artificiels. Elles sont situées au

Vue sur la zone d'activité avec plongeur, toboggan, bassin avec gicleurs et douche en champignon (Birmensdorf ZH)





Vestiaires simples. Cabines et casiers à vêtements facilement accessibles (Stansstad NW)



Accès à la zone des bassins par le pediluve (bassin bain de pieds) combiné avec douche (Muri AG)

voisinage de lieux habités, mais pas nécessairement près d'un lac ou d'une rivière. En général, elles sont construites et exploitées par les communes.

L'aspect des piscines de plein air s'est sensiblement modifié au cours des dernières années. Alors qu'auparavant l'accent était mis sur le sport et la santé, on donne aujourd'hui la priorité au plaisir du bain, c.-à-d. à l'idée de loisirs liés aux ébats dans l'eau. Cela signifie que les dispositions générales et de détail sont davantage axées sur le bien-être et les loisirs afin de créer une «ambiance de vacances». Cette tendance se manifeste dans l'expression des formes et dans le choix des matériaux, aussi bien dans les nouvelles constructions que dans les rénovations d'anciennes piscines, comme le montrent les exemples présentés.

Malgré ces exigences diverses, les piscines doivent satisfaire tous les groupes d'utilisateurs. Pour la configuration, il faut donc trouver un dosage optimum entre sport, enseignement, ébats, bien-être et jeux. On tiendra donc compte des indications suivantes pour les différentes parties des installations:

Zone d'entrée: Séparation claire des différents trafics et suffisamment de possibilités de parcage pour voitures, motos et vélos. L'entrée doit être accueillante.



Bassin à usages multiples avec compartiments pour la natation, les jeux et les plongeurs (Wallisellen ZH)

Caisses: Choisir un système limitant le plus possible le temps d'attente, notamment pour les porteurs d'abonnement.

Vestiaires: La plupart des visiteurs sont déjà changés quand ils arrivent à la piscine et se rendent directement à la place qu'ils ont choisie. Il suffit donc d'un petit nombre de casiers à vêtements. Ce qu'il faut en revanche, ce sont des cabines pour se rhabiller. Les vestiaires doivent être bien aérés, au soleil et construits en matériaux de couleurs agréables. Il faut y éviter une «atmosphère de cave».



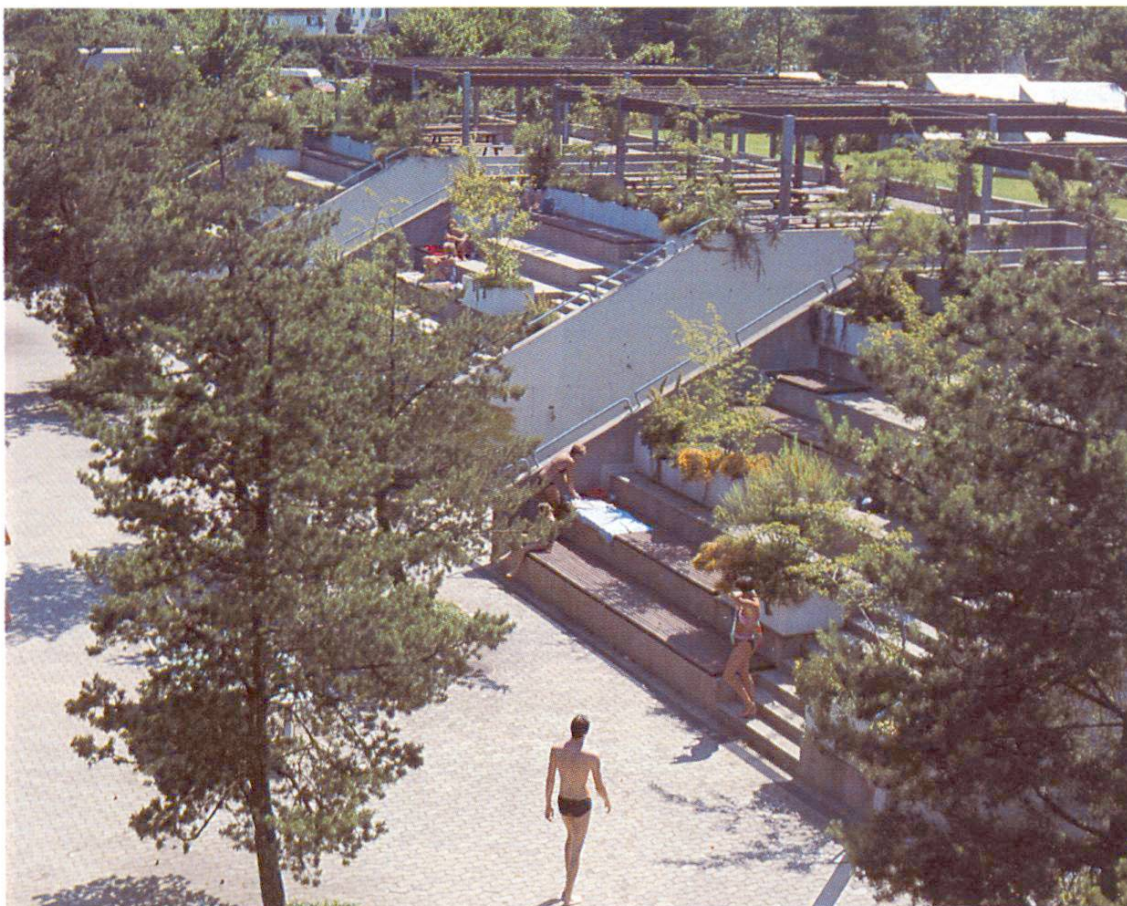
Zone de repos et de jeu: Les zones de repos doivent être bien séparées des emplacements de jeu. Ce qui leur convient, ce sont des gazons avec arbustes, des surfaces de terrain légèrement vallonnées, complétées éventuellement par des clôtures pour arrêter les ballons. L'inclinaison des places de repos doit être choisie de telle façon qu'on puisse s'y étendre confortablement et s'y détendre. On prévoira diverses zones de repos: Celles qui sont tranquilles, à l'abri des bruits et celles d'où l'on a une bonne vue sur les bassins et les places de jeu. Au voisinage des bassins, il est conseillé de placer

5



Bassin de natation avec goutte sur les côtés et banquettes de départ aux extrémités (Reinach BL)

Solarium avec possibilité de s'asseoir ou de s'étendre, sur le toit des vestiaires de la piscine. Utilisation intelligente de la surface disponible si celle-ci est limitée (Wallisellen ZH)





Plongeur avec son bassin, une attraction pour tous les âges (Oberuzwil SG)

Toboggan et bassin de jeux. A deux c'est plus amusant (Muri AG)





Emplacement pour les petits enfants (vue générale). Bassins à eau et à sable, zone avec équipements de jeux et zone de repos (Reinach BL)

Bassins avec eau et avec eau et sable pour les petits (Birmensdorf ZH)





Adductions d'eau réglables par les enfants
(Reinach BL)



Douche en champignon. Un jeu pour tous les
âges (Birmensdorf ZH)

Toboggan-rigole incorporé à une petite colline formée de pierres naturelles servant aussi d'escalier
(Möhlin AG)





Plongeur. Exemple d'une réalisation fonctionnelle en même temps qu'esthétique (Wallisellen ZH)

10 des surfaces pour se sécher. Elles peuvent être en dalles naturelles, en lattes de bois, en dalles de béton coloré, etc.

Zone des bassins: Les bassins destinés aux différentes utilisations doivent être bien distincts. On aura les bassins de plongeurs, de natation, d'instruction, de jeux et les bassins spéciaux avec toboggan, jet d'eau bouillonnante, etc. Il peut s'agir de bassins vraiment séparés ou de compartiments différents d'un grand bassin. Pour des raisons économiques, techniques et de fonctionnement, les bassins doivent être placés près les uns des autres, sur une seule et même dalle. Une exception peut être faite pour la pataugeoire.

Zone pour les petits enfants: Dans de nombreuses piscines, cette zone est encore rudimentaire. Elle devrait comporter quatre parties: Bassin pour jeux avec l'eau, bassins pour jeux avec eau et sable, place avec équipements de jeux, place de repos. Ces différentes parties doivent être bien séparées, notamment les bassins avec eau et avec sable. Il est bon que de la place de repos on ait une bonne vue sur les autres.

Ces nouvelles tendances offrent aux architectes de nouvelles possibilités d'expression et une grande liberté dans le choix des formes auxquelles le béton se prête tout particulièrement bien. Il est très important que dans ces créations destinées aux loisirs la prévention des accidents et l'hygiène fassent l'objet de soins particuliers.

Hansrudolf Burgherr
Arch. dipl. EPF

Photos: TFB Wildegg et H.R. Burgherr. Nous remercions les communes qui nous ont donné l'autorisation de publier les photos. **Rédaction:** B. Meyer.

Précision: Dans le Bulletin du Ciment No 18/1987 nous avons parlé d'«air occlu» (sans s) alors que certains dictionnaires indiquent qu'on peut aussi écrire «occlus» (avec s), c.-à-d. Béton à air occlus.